

Genève, le 1^{er} mars 2016

Procès-Verbal de l'Assemblée des délégués du GAPP le 4 février 2016

APE présentes : Aire, Bernex, Centre-Ville, Corsier, Genêts, Grand-Lancy, Grottes, Hermance, Jacques-Dalphin, Le-Corbusier, Onex-Parc, Onex-Village, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Plan-les-Ouates, Saint-Jean/Devin-du-Village, Satigny, Le-Sapay, Veyrier-Pinchat, Vieusseux-Franchises

APE excusées : Allières, Bardonnex, Cayla, Grand-Saconnex, Jonction, Lully-Sézenove, UCE Bossons

APE observateur : Vernier

Comité GAPP : Stéphane Proust

Membres du comité excusé : Sandra Capeder, Geneviève Rosset

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger, coordinatrice GAPP

Procès-verbal : Corinne Pellet, secrétariat GAPP

1. Accueil

Bienvenue aux nouveaux venus, membres des APE des Pervenches, Le-Corbusier, Centre-Ville, Satigny, Saint-Jean, Onex-Parc, Bernex, Genêts, Jacques-Dalphin et Grottes, ainsi qu'à toute l'assemblée.

GAPP : Genève accueille et scolarise les enfants migrants quelque que soit leur situation légale ou clandestine.

2. M. Pascal Fèvre, éducateur migration au DIP nous parle de son travail

auprès des enfants. Educateur REP (réseau d'enseignement prioritaire) depuis les années 2007-2008, à la Cité-Jonction, ensuite ponctuellement dans les écoles qui ne disposent pas d'éducateur (programmes DAMS, dispositif d'accompagnement en milieu scolaire) et finalement éducateur migration à l'établissement De-Budé/Les Crêts, à coté duquel se trouve le centre pour requérants d'asile du Grand-Saconnex.

Le parcours des migrants est parfois très long, 3 à 4 ans, période chaotique et sans scolarisation. Lors de l'arrivée à Genève les enfants ont des difficultés à reprendre un rythme scolaire. Le rôle premier de Pascal est donc de lutter contre l'absentéisme. Par le biais du pédibus, il se rend tous les matins au foyer, signale sa présence aux familles et fait le chemin de l'école avec les enfants. C'est l'école qui va vers les familles. Le trajet permet également l'échange avec et entre les enfants du foyer qui accueille entre 300 à 400 personnes. Le pédibus est un pont entre les cultures des familles et celle du pays accueillant. Un soin particulier est

apporté lors de l'inscription à l'école, le directeur est présent, ainsi que Pascal, un médiateur culturel et la famille. L'école est un lieu neutre hors administration et autorité cantonale, un accès au savoir.

Les enfants suivent les cours dans une classe d'accueil (8 à 12 enfants) ils y apprennent le français et réapprennent le métier d'élève. Pascal participe à des activités au sein de cette classe en collaboration avec l'enseignant. Par la suite lors de l'intégration dans une classe ordinaire Pascal fait le lien et connaît le parcours des enfants. Pascal a un rôle de référent auprès des enfants, des parents et des enseignants. Il travaille en réseau avec l'hospice général (assistant social d'intervention communautaire), avec les HUG (programme santé migrants), l'OMP (enseignement spécialisé), etc.

APE Centre Ville : Existe-t-il une association de parents d'élèves dans cette école ? Quel est le lien avec les parents des enfants migrants ?

Pascal Fèvre : oui il existe une APE. Les parents sont généreux et offrent des habits. Des parents sont venus visiter le centre afin de dédramatiser le lieu et inviter un enfant copain du leur.

APE Centre Ville : les parents migrants sont-ils disponibles pour participer à des manifestations au sein de l'école ?

Pascal Fèvre : oui lors de la fête de l'Escalade des parents ont préparé du thé oriental. Lors de la réunion de rentrée, tous les parents des enfants migrants étaient présents, certains portaient des habits traditionnels par respect pour l'institution.

APE Jacques-Dalphin : dans l'école Jacques-Dalphin il y a aussi une classe dont les enfants viennent de l'extérieur, suivre des cours mais ne partagent pas d'activités avec les autres élèves.

APE Pervenches-Montfalcon : ce sont des élèves de l'école des Pervenches, il font partie d'une classe d'accueil et en raison du manque de place, ils se rendent à l'école Jacques-Dalphin.

APE Sapay : comment communiquez vous avec les familles.

Pascal Fèvre : les enfants qui sont là depuis plus longtemps font office de traducteur, « les gestes » et la solidarité sont des bons moyens de communication.

APE Pâquis : à l'école des Pâquis (REP) l'éducatrice a créé l'école des mamans dans le but d'intégrer les familles et de leur apprendre le français.

Pascal Fèvre : effectivement l'éducatrice de l'école des Pâquis a initié beaucoup de chose pour l'intégration. Au Pt-Saconnex c'est l'hospice général qui paie des cours de français aux requérants d'asile.

APE Veyrier-Pinchat : A Veyrier, l'Hospice Général projette de mettre des containers afin d'accueillir 200 familles migrantes. Les réactions des parents sont plutôt négatives souvent par méconnaissance et manque d'information à propos de l'infrastructure mise en place comme la présence d'éducateur et l'ouverture de classe d'accueil. Comment répondre aux inquiétudes des parents ?

GAPP : l'Hospice Général organise des séances d'informations pour les habitants. Le DIP par le biais de Mme Christina Kitsos, chargée des affaires migratoires, collabore avec l'Hospice Général. L'information va venir.

APE Grottes : Il est important que l'information soit faite en amont, les parents et les APES communiquent leurs craintes. Quelle est la situation à Genève, va-t-il y avoir une grosse arrivée de personnes ? Est-ce que les moyens financiers et l'encadrement vont être augmentés ?

Pascal Fèvre : le DIP est sensibilisé et met tout en œuvre pour scolariser chaque enfant migrant, selon la tradition d'accueil du Canton de Genève et selon la loi.

APE Veyrier : combien de temps une famille reste dans un centre de requérant ?

Pascal Fèvre : environ 12 ou 18 mois. Ensuite soit l'hospice général lui trouve un logement individuel, soit un renvoi Dublin (premier lieu d'arrivée en Europe), soit ces personnes sont déboutées du droit d'asile et doivent retourner dans leur pays.

APE Sapay : à l'école du Sapay certaines familles habitent les logements de l'hospice général. Il n'y a donc plus d'éducateur pour faire le lien avec l'école et les autres parents, comment les aborder ?

Pascal Fèvre : pourquoi pas faire un projet avec le Conseil d'établissement.

APE Jacques-Dalphin : combien y a-t-il d'écoles avec des classes d'accueil à Genève ?

GAPP : Dans chaque école en REP (réseau d'enseignement prioritaire) il y a un éducateur. Les classes d'accueil sont regroupées par établissement et sont fréquentées par les enfants allophones, à temps complet ou partiel.

APE Jacques Dalphin : la médiatisation de l'immigration amplifie les craintes. Quelle attente avez-vous vis-à-vis des APE ?

Pascal Fèvre : si des projets peuvent naître autour de l'accueil, la solidarité et le dialogue ce sera magnifique.

APE Grottes : peut-on aider matériellement les migrants (habits, livres, etc.)

GAPP : il faut s'adresser à l'hospice général concernant la partie logistique.

APE Centre Ville : est-ce que le site internet du GAPP pourrait servir de portail pour regrouper les initiatives des parents ?

GAPP : Nous vous encourageons à nous communiquer vos informations que nous pourrions relayer via l'info GAPP.

Pascal Fèvre : juste un petit mot sur l'association la courte échelle, qui recherche des parrains et marraines pour des filleuls. Le but est de proposer des loisirs et des sorties à des enfants qui n'en n'ont pas l'occasion.

GAPP : Merci Pascal. Le GAPP reste à disposition, par mail ou par téléphone pour d'éventuelles questions.

3. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

Ordre du jour approuvé.

Divers : APE Pâquis et APE Centre Ville.

4. Approbation du PV de l'AD du GAPP du 8 octobre 2015

PV approuvé.

5. Communications du comité et de la coordination :

GAPP : Fusion avec la FAPECO :

- après plus d'une année de discussion le GAPP et la FAPECO vont fusionner, d'ici la fin de l'année scolaire, notamment en raison d'un rassemblement des directions de l'enseignement primaire et du cycle d'orientation, devenue la DGEO (direction générale de l'enseignement ordinaire), des sujets transversaux et une volonté d'une continuité lors du passage primaire-cycle. Une assemblée de fusion réunissant les délégués des deux faitières, lors de laquelle seront votés les statuts de la nouvelle fédération, va être

convoquée. Pour les APE et les APECO cette fusion ne modifie en rien leur fonctionnement.

APE Aire : Est-ce que la FAPECO a aussi un secrétariat ?

GAPP : non mais elle va bénéficier du secrétariat de la nouvelle faitière.

APE Vieusseux Franchises : y aura-t-il des changements de locaux ?

GAPP : Non pas dans l'immédiat. Il faut laisser la FAPEO se constituer et voir venir les besoins. Les premiers changements seront : l'identité visuelle de la FAPEO avec un nouveau logo, le site internet, la page facebook, la newsletter etc.

Le comité du GAPP et le comité de la future faitière, la FAPEO, sont toujours à la recherche de la relève de nouveaux membres. Le comité se réunit 1x par mois sauf en été. Chacun s'investit selon ses capacités et sa disponibilité.

Rencontre avec la magistrate :

Le comité a rencontré la magistrate, Mme Emery Torracinta, il y a 3 jours. La séance était commune avec les 3 fédérations, primaire, cycle et post-obligatoire. L'association de parents du post-obligatoire a monopolisé une grande partie du temps de parole, du fait qu'elle ne rencontre pas sa Direction générale. Le GAPP et la FAPECO eux rencontrent régulièrement la DGEO lors de bilatérales, qui permettent des discussions assez libres sur des sujets de fonctionnement comme les conseils d'établissements, les sorties scolaires, etc. Le comité du GAPP pourrait demander des explications de ce qui est prévu dans les écoles comme Veyrier pour informer les parents de la venue de nouveaux élèves migrants.

APE Veyrier : l'information aux parents devrait provenir d'une autorité et non pas être faite par l'APE. Les craintes proviennent également des enseignants.

GAPP : c'est pour cela que le GAPP peut relayer le côté anxiogène qui règne sur le terrain.

Les associations de parents ont également abordé la question des enfants migrants et des mineurs non accompagnés, un sujet qui touche tous les parents.

A propos du budget de l'état de Genève. Le budget n'a pas été voté. Sur la base des 12èmes provisoires calculés sur le budget 2015 et étant donné la hausse démographique prévue comment est prévue la rentrée scolaire ? Environ 30 postes seraient manquants pour la rentrée. Cela entraînerait un abandon de certaines prestations ou une augmentation du nombre d'élève par classe.

APE Satigny : l'APE a reçu une réponse à la lettre de soutien à la grève, envoyée au Conseil d'Etat. La réponse de M. Longchamps promettait 119 nouveaux postes dédiés à la formation.

GAPP : oui seulement le budget 2016 n'a pas été accepté. Néanmoins, la magistrate nous a redit qu'une augmentation des élèves par classe serait vraiment le dernier recours utilisé.

APE Veyrier : Est-ce qu'il y a un nombre maximum d'élèves par classe ?

GAPP : non. Cette année le taux d'encadrement est de 17. Il est calculé en divisant le nombre d'élèves par les adultes encadrants. La moyenne est de 20 à 21 élèves par classe.

APE Le Corbusier : à l'école Le-Corbusier, certaines classes de 1P contenaient 26 ou 27 élèves.

GAPP : la direction générale essaie toujours d'éviter ce genre de situation mais ce n'est pas toujours possible.

Les problématiques sociales compliquent aussi le travail des enseignants et un nombre important d'élèves n'aide pas l'enseignant. C'est pourquoi l'augmentation des élèves par classe est une solution de dernier recours pour la magistrate.

Commissions :

La commission Santé a repris, elle regroupe la DGEO, le Service Santé jeunesse, les parents. Les enseignants n'ont pas souhaité venir si les parents faisaient partie de la commission. Les axes de travail ont été définis. Les parents ont fait la demande que l'enseignement « santé » soit coordonné entre le primaire et le cycle, pour une meilleure cohérence.

La commission des partenaires, regroupant les parents, les enseignants et les directeurs du primaire et du cycle travaille à propos des conseils d'établissements, de l'évaluation notamment leur nombre, les rythmes d'apprentissage, etc.

La commission école inclusive se réunira juste après les vacances scolaires. Elle va se mettre au travail, malgré le manque de moyen.

APE Veyrier : Est-ce la coordination qui se rend aux commissions.

GAPP : oui dans les commissions, avec Jacqueline Lashley qui représente les parents du cycle. Lors des séances de délégation avec la direction générale et avec la magistrate, la coordinatrice est accompagnée des membres du comité. Si une personne est intéressée à participer à une séance avec la magistrate, elle peut contacter le secrétariat et volontiers nous accompagner.

6. Communications des APE

APE Centre Ville : une classe de 8P subit de nombreux remplacements, depuis le début de l'année. La directrice explique aux parents que les certificats médicaux sont valables un mois et prolongés. En conséquence il est difficile d'organiser un long remplacement. Les parents sont mécontents que leurs enfants aient à subir ces changements lors d'une année importante. De plus les remplaçants sont souvent inadéquats. La directrice mentionne que c'est le service des remplacements qui est responsable et que pour eux c'est difficile de trouver des personnes afin d'assurer de longs remplacements.

GAPP : Effectivement il y a un service des remplacements qui travaille sous l'égide de la Direction Générale de l'enseignement obligatoire. Lors de la prochaine séance de délégation, le GAPP va mettre ce point à l'ordre du jour afin d'obtenir des explications.

APE Centre Ville : une maman dont la fille est victime d'harcèlement dans une classe carougeoise a fait la demande pour que sa fille soit déplacée dans l'établissement Centre-Ville. Sa demande a été refusée et l'élève continue de vivre une situation dramatique.

GAPP : La coordination a téléphoné à la DGEO pour avoir des explications au sujet de ce cas et il nous a été expliqué que les deux directrices ont eu une discussion et ont décidé de ne pas accepter le déplacement. La situation a été prise en charge et s'améliore.

APE Centre Ville : la sécurité de la fillette est sûrement assurée néanmoins sa situation sociale est loin d'être idéale. L'APE, dans ses recherches, a été informée par Action & Innocence qu'un plan harcèlement a été mis en place dans les écoles, mais la directrice dit ne pas être informée.

GAPP : Le projet nous avait été présenté en AD par May Piaget, responsable du projet pour l'Office de la jeunesse. Il est mis en place dans des établissements pilotes et concerne d'abord les adultes qui s'ont en contact avec les élèves. Les parents dont l'enfant vit une situation de harcèlement doivent prendre contact avec l'infirmière scolaire qui est formée par le Service santé jeunesse et n'est pas impliquée directement dans une relation avec l'harcelé et l'harceleur comme peut l'être l'enseignant.

APE Satigny : le directeur a invité des parents à participer au projet pilote dont l'école de Satigny fait partie. L'APE va organiser une semaine à thème sur le sujet, avec le soutien du directeur.

GAPP : le 10 mai aura lieu, à Satigny, le café de parents, proposé par le GAPP et l'école des parents, sur le thème du harcèlement

APE Sapay : le site internet du ministère public français «non ! au harcèlement» est très bien fait et très documenté.

D'autre part, la compagnie Théatrochamp propose un nouveau spectacle « Et si c'était moi ? » sur la thématique du harcèlement.

APE Centre Ville : dans le cas de l'élève harcelée, que fait-on dans une situation d'urgence d'un enfant maltraité par un/des camarades. Il devrait y avoir la possibilité d'enlever l'enfant de l'école. Il existe bien un centre pour les femmes battues.

GAPP : c'est le rôle de la direction de l'établissement de gérer une situation de crise.

APE Centre Ville : les parents sont allés voir la directrice qui est dans le déni total, de même que l'enseignante. On a l'impression de non assistance à personne en danger.

APE Hermance : à Hermance après plusieurs situations de violence, la direction a bien réagi, un éducateur était présent durant les récréations, et le thème a été dessiné et verbalisé par les enfants.

APE Sapay : la directrice a refusé que l'APE joigne un bulletin de versement avec les demandes de cotisation, du coup le nombre de membres a chuté.

GAPP : Vous pouvez lui redire que c'est un accord que le GAPP a avec la DGEO pour ses membres.

APE Pâquis : A propos des conseils d'établissements, comment vont se dérouler les élections ?

GAPP : C'est le prochain sujet que la commission des partenaires doit aborder. La coordination communiquera au plus vite avec les APE pour les informer.

APE Saint-Jean : la directrice de notre établissement nous a informé qu'il n'y aura plus d'élections mais simplement des commissions.

GAPP : c'est effectivement une piste mais rien n'a encore été validé.

APE Pâquis : Est-ce que l'APE ne pourrait pas avoir un poste fixe comme le concierge ou le parascolaire et représenterait les parents ?

GAPP : c'était la proposition initiale du GAPP il y a 8 ans lors de la création des COET, quand une APE existe pas besoin d'élection. Ca n'avait pas été retenu à l'époque.

7. Divers : pas de divers

Séance levée à 22h20